

Syndicat CGT Michelin

⊗ Alors que Michelin nous fait perdre actuellement le maximum de salaire, nous sommes toujours dans l'attente du passage à 75% de l'indemnité du chômage partiel, promis le 18 février par Sarkozy. Les responsables de l'usine avaient relayé cette information, allant même jusqu'à parler d'effet rétroactif ?

Pourtant le site Internet officiel du gouvernement ne fait toujours pas état d'avancement imminent sur ce point.

On y apprend que ce passage à 75% d'indemnisation pourrait être fait par voie de conventions conclues entre l'Etat, les branches ou les entreprises.

Ce surcoût pourrait être partagé entre l'entreprise, l'Etat et l'assurance chômage, à l'occasion d'un accord conclu entre l'Etat et l'assurance chômage.

Concernant la formation qualifiante de 15 000 salariés peu qualifiés, 76 millions d'€ seraient débloqués, et 54 millions d'€ pour la formation de 30 000 salariés en activité partielle

Donc ce qui se passe ici à Blavozy, entre chômage partiel et formation, n'est ni plus ni moins que des recommandations du gouvernement et en aucun cas un cadeau de Michelin.

⊗*Pour revenir aux mesures pour l'usine, la présentation faite à l'ensemble du personnel n'a jamais fait état d'imposition unilatérale et forcée de la part de la maîtrise sur le positionnement du chômage et des JDR.

Ces pratiques que mettent en place certains AMS doivent immédiatement cesser ; de même nous rappelons qu'il est illégal d'obliger au positionnement de CA.

Faudra il un mouvement social pour mettre fins à ces lubies excentriques antidémocratiques ?

Vu la dégradation de la situation de notre usine, et face à une communication peu fiable de notre direction, sur proposition de la CGT, relayée par FO, le droit d'alerte économique va être déclenché au prochain CCE du 29 avril.

Il devient urgent d'avoir l'avis d'experts économiques indépendants pour avoir une idée plus précise de notre sort.

✉ En attendant, le syndicat CGT a adressé un courrier à Mr Wauquiez, secrétaire d'état à l'emploi, pour lui demander des garanties signées par la direction Michelin concernant la poursuite de l'activité de l'usine pour le futur.

Nous lui avons aussi demandé la prise en charge immédiate du chômage partiel à 100%, vu la baisse importante de nos salaires qui déjà en temps normal frisent le ridicule.

La problématique quant à l'avenir des emplois Michelin, pose aussi celle des emplois induits (sous traitants, collectivités locales, services publics...). Il appartient aux maires du département, au préfet, et à la classe politique locale de réagir dès maintenant.

🕒 Le syndicat CGT Michelin organise ce samedi 18 avril, au Puy en Velay une diffusion d'informations. Pour tous celles et ceux qui veulent s'associer à cette action rendez vous à 9H devant le journal « l'Eveil ».

le 15 04 09